

REUNION DU 13 AVRIL 2021

*L'an deux mil vingt et un, le treize avril à dix huit heures trente minutes, s'est réuni le Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Joachim BOISARD, Maire, pour délibérer des questions posées à l'ordre du jour.
En raison de l'épidémie, le conseil municipal a été convoqué dans la salle des fêtes de CADARSAC.*

Présents : Mr BOISARD Joachim, Maire, Mme ANTONIAZZI Jocelyne, Mr BLOT Eric, Mr BERARD, Adjoint, Mmes BERLAN Kaoutar, LAFRAIE Sandra, WARSMANN Florence, Mrs ESSEN Xavier, MOUCHEBOEUF Bernard, PARRA FERNANDEZ Lucien, SAINTESPES Laurent, Conseillers Municipaux.

Secrétaire : Mme Jocelyne ANTONIAZZI

Le compte rendu de réunion en date du 16 mars 2021 est approuvé et signé à l'unanimité.

1) DELIBERATIONS A PRENDRE :

1) Vote des taux d'imposition

Réf : 2021-14

Par délibération du 30 Juin 2020, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

- TFPB : 14.19 %*
- TFNB : 42.53 %*

A compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département (17.46%) est transféré aux communes.

Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la commune est de 31.65 % (soit le taux communal 2020 : 14.19 % + le taux départemental de 2020 : 17.46%).

Il est proposé, suite à ces informations, de prendre acte du nouveau taux de référence de TFPB, soit 31.65 %, sachant que le contribuable ne sera imposé que sur la base de 14.19%.

Après débat, les membres du Conseil Municipal décident de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021 et donc de les porter à :

- TFPB : 31.65 %*
- TFNB : 42.53 %*

2) Vote du Budget 2021

Réf : 2021-15

Monsieur le Maire présente le Budget 2021 de la commune de CADARSAC.

Il se présente comme suit :

Section de fonctionnement : Dépenses : 248 192.32 €

Recettes : 248 192.32 €

Section d'investissement : Dépenses : 107 600.00 €

Recettes : 107 600.00 €

Après débat, et à l'unanimité des membres présents, par 11 voix pour, le budget 2021 de la commune de Cadarsac est approuvé et signé.

II QUESTIONS DIVERSES :

1) City-stade : Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'Agence Nationale du Sport a donné un avis favorable pour une aide financière. Satisfaction de l'assemblée.

2) Intervention de Mme BERLAN sur l'association « Jeuns 'attitude »

Jeun's Attitude est une association créée pour palier à un manque de structures pour les jeunes adolescents sur notre territoire rural. Elle a pour objectif de s'occuper de jeunes de 12 à 20 ans, en initiant des actions et des projets autour de 4 axes qui sont : « Ludique, Culturel et Sportif », « Eco Citoyen », « Animation du territoire » et « Formation, Accompagnement Scolaire et Professionnel »

L'AJA compte actuellement 50 jeunes de 12 à 20ans et 20 bénévoles.

3) Intervention de Mme WARSMANN sur la commission des Finances à la CALL.

Compte rendu de la dernière réunion des finances.

4) Travaux sur le site du lac : Monsieur le Maire remercie bien sincèrement tous les élus qui ont participé à ces travaux.